



**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

Communiqué de Presse

Pour les 40 ans du label Agriculture Biologique, Annie Genevard sabre les budgets de la filière bio

Avignon, le 22/05/2025. Alors que le montant du soutien à l'agriculture biologique a été voté par le Parlement dans la loi de finance 2025, la Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé ce mardi son intention de supprimer 15 millions d'euros dans le budget de l'Agence Bio. Les conséquences de cette coupe budgétaire seront lourdes pour les acteurs de la filière, d'autant plus dans notre région où l'agriculture biologique représente 35% des surfaces et 25% des agriculteurs.

40 ans du label BIO : une ministre qui a le sens du timing.

« Cette coupe budgétaire intervient de manière brutale au moment de célébrer les 40 ans du label AB, c'est incompréhensible ! » s'indigne Pierre Koffi Alanda, président de Bio de PACA. Ce jeudi, le label bio fête ses 40 ans en grandes pompes à Paris dans les locaux du Journal le Monde, avec le lancement officiel de la nouvelle campagne de l'Agence Bio "C'est Bio la France".

Et le Président de Bio de PACA de poursuivre : « La consommation bio est répartie en magasins spécialisés mais elle continue de baisser dans les grandes surfaces qui font la moitié des volumes. L'an dernier, grâce au soutien de l'Agence Bio, nous avons déployé la campagne de communication BioRéflexe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec nos partenaires. Cette coupe budgétaire ne nous permettra pas de poursuivre nos actions pour relancer la consommation des ménages. C'est un coup dur pour la filière ! »

Le budget du Fonds Avenir Bio passe de 18 à 8 millions d'euros pour l'année 2025. « Cette baisse de 64% des financements pour la structuration des filières bio est un véritable coup de semonce. Cette décision va pénaliser les agriculteurs et transformateurs qui forment le tissu économique de nos territoires et œuvrent pour notre souveraineté alimentaire ! » s'indigne Pierre Koffi Alanda. Les acteurs de la filière sont sonnés par cette annonce, comme Thomas Saleilles, producteur et transformateur de grenades bio à Bagnols-sur-Cèze qui espérait bénéficier du Fond avenir Bio pour augmenter ses capacités de production au service de 35 agriculteurs bio dans le Sud-Est de la France: « Sans ce soutien nous n'aurons pas la capacité financière pour investir et transformer la grenade bio française. Les plantations vont s'arrêter et on ne pourra pas développer une production française au détriment d'une filière espagnole ou turque ! ».

Le gouvernement passe en force malgré le soutien du Parlement à la bio.

L'agriculture biologique est pourtant un sujet qui fait consensus au Parlement. La commission mixte paritaire sur la loi d'orientation agricole a mis la bio au cœur de la transition écologique à venir¹. Le Parlement a aussi sauvé l'Agence Bio lors du débat sur la loi de finances 2025.

"On va finir par croire qu'Annie Genevard veut à tout prix la peau de l'agriculture biologique. En bloquant la relance de la consommation, ce sont avant tout les agriculteurs et agricultrices biologiques qu'elle pénalise" poursuit Loïc Madeline, co-président de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB).

Cette décision intervient alors que la ministre refuse de réallouer les reliquats massifs de l'aide conversion biologique sur du soutien au maintien des filières et qu'elle ne dit rien sur le crédit d'impôt bio qui doit être renouvelé cette année.

La FNAB propose à l'ensemble des députés de travailler sur une résolution transpartisane de soutien à l'agriculture biologique.

Contacts presse :

Kristell GOUILLOU, Chargée de communication - 06 70 23 73 40

communication@bio-provence.org

¹ 21% de surfaces bio en 2030, des politiques publiques incitatives sur l'installation bio et la montée en compétences via l'enseignement agricole